L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO,
No. 61, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsqu'abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENT pour l'année aux annonces—Les marchands et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnements se paient à l'année et d'avance.

Le privilége des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

Les ANNONCES des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer autant des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES en articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., lui seront portées en compte séparé et aux prix ci-dessus énoncés.

Les ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

Les ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

LIGNE DE BATEAUX A VAPEUR ENTRE LA ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.—Cette ligne se composera des trois bateaux suivans: Le bateau à vapeur PAUL-JONES, capit. Thomasson,—TE-HE, capit. Wrentmore.—A. GALLATIN, W. McClintock.

Les bateaux ci-dessus mentionnés sont en très bon état et commandés par des officiers capables et attentionnés. Ils tiendront pendant la saison des eaux hautes la ligne entre les ports mentionnés ci-dessus et la plus grande attention sera apportée au fret placé sur ces différens bateaux.

Ils n'auront point de jours réguliers pour leur départ et feront leur voyage avec toute la célérité possible. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à HENRY TETE, 13, rue Conti.

N. B. Ces bateaux ne seront point responsables des dettes contractées par leurs officiers, à moins qu'elles ne soient autorisées par un ordre du capitaine ou du consignataire. 14fév

POUR LOUISVILLE, Cincinnati, Maysville, Portsmouth, Wheelin et Pittsburg—Le bateau à vapeur MORCHEAD, ayant une partie de son chargement engagée, partira lundi, 16 du courant, à 10 heures du matin. Pour le reste du fret, ou passage, s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BRO. 57, Magasins. 12 m

A VENDRE—La coque du bateau à vapeur HENRY CLAY, sera vendue si l'on s'adresse immédiatement. On pourra la délivrer aussitôt que son chargement sera débarqué. S'adresser à LAYET & AMELUNG, 17 Commerce. 12 m

POUR LITTLE ROCK, Van Buren Fort Smith et tous les ports intermédiaires—Le bateau tirant peu d'eau et à passagers, BURLINGTON, capitaine Mitchell est actuellement prêt à recevoir un chargement, partira mercredi 18 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bout de la rue de la Douane, ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 13m

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le magnifique steamer neuf de marcheur Le METEORE, capitaine F. W. Dunica, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et en voie de chargement, partira samedi, à 10 heures du matin pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires. Pour balance de fret et passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord au bout de la rue Gravier ou à GODFREY LAWRIE & SMALL, 35, Gravier. 13m

POUR CINCINNATI, Louisville et tous les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur MONARCH, capt. Fullerton, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LAYET & AMELUNG, 17, rue Commerce. 12 m

A VENDRE—Le bateau à vapeur CHANCELLOR, dont on disposera à bon marché. Il est pourvu de tout en général; ses machines sont d'un grand pouvoir, et le bateau est en bon état. On pourra en prendre possession aussitôt que son chargement sera retiré. Pour les conditions, s'adresser à LAYET & AMELUNG, 17, rue du Commerce. 12 mars

PAQUEBOT REGULIER.
POUR BAYOU LAFOURCHE—Le steamer bien construit et connu WASHINGTON, capitaine S. S. Muller, fera ses voyages, comme paquebot régulier, pour le port ci-dessus, et quittera cette ville tous les vendredis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
N. B.—Aucun compte contre le dit bateau ne sera payé à moins que la dette n'ait été contractée par ordre du capitaine. 29 fev—1m

POUR ST. LOUIS et les ports intermédiaires—Le beau bateau à vapeur, paquebot régulier, SELMA, capt. Blood, est prêt à recevoir du fret et sera expédié sous peu pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagemens s'adresser au capitaine à bord vis à vis la rue Poydras. JOHN A. MERRIT. 11 mars 35, rue du Camp.

PAQUEBOT REGULIER.
Le bateau-à-vapeur TUSKINA, ayant été détenu, partira positivement pour le Lac Providence, Vicksburg, Millikins Bend, Grand Gulf, Rodney et Natchez.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bout de la rue du Canal, ou à J. HALL & A. B. BEIN, 19, Nlle-Levée. 10 m

POUR ST.-LOUIS ET ALTON—Le steamer neuf METEOR, capt. J. W. Dunnica, partira sous peu pour le port ci-dessus et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant des emménagemens pour les passagers de la chambre et de l'entrepont, s'adresser à bord, en face de la rue Gravier ou à GODFREY, LAWRIE & SMALL, 35, rue Gravier. 6 m

POUR CINCINNATI, LOUISVILLE et les ports intermédiaires.—Le steamer MONARCK, partira sous peu. Pour fret et passage, s'adresser à LAYET & AMELUNG, 17, Commerce. 6 mars

BATEAU A VAPEUR NEUF A VENDRE.
Un bon et fort steamer, construit en juillet 1839, avec des matériaux de choix, ayant trois bouilloires, et une magnifique chambre bien meublée, avec des cabines fermées, tirant peu d'eau, et pouvant porter plus de cent tonneaux. La machine est excessivement forte et elle est garantie une des meilleures qu'il y ait à bord des steamers naviguant sur le fleuve. Ce steamer pourrait être prêt à partir en deux heures.

Pour les conditions—Un quart seulement serait exigé comptant et la balance en produits ou en marchandises sèches. Pour renseignements s'adresser à HENRY TETE, 13, rue Conti. 9 mars—1s

POUR ST. LOUIS, ALTON et les ports intermédiaires.—Le steamer WATER WITCH, capitaine E. W. Burgo, partira pour les ports ci-dessus. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Commune ou à JOHN A. MERRITT, 36, rue Poydras. 6mars

A LOUER—Une maison située rue de la Douane entre les rues Bourbon & Dauphine. S'adresser à R. BRUGIER, rue St.-Louis, No. 9. 3 m

A LOUER—Une maison haute rue de l'Esplanade entre Dauphine & Bourbon. S'adresser à R. BRUGIER, 9, St.-Louis. 3 m

A LOUER—Une petite maison, rue des Grands Hommes, No. 16. S'adresser à R. BRUGIER, 9, rue St.-Louis. 3 m

A LOUER—Une maison à un étage, composée de six appartements, située rue Dauphine, entre Dumaine et St. Philippe S'adresser à la maison située au coin des rues Dumaine et Dauphine 16 jan—

H. BEACH & Co. ont reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment de voitures pour les familles, ainsi qu'une grande variété de cabriolets propres aux habitants de la côte. On est prié de venir les examiner aux nos. 46 et 48, rue Royale, où elles sont offertes en vente à bon marché, pour du comptant ou de bons billets. 21 fev

REÇU par les derniers arrivages de France et de New York, et à vendre par les soussignés, à des prix modérés:
Cotons écrus 3-4, 4-4 et 5-4;
Do blancs do do do;
Indiennes fond blanc, percales blanches;
Mousselines blanches unies et brodées pour robes et pour meubles;
Do do do pour moustiquaires;
Cotons anglais et français, blancs et en couleur pour pantalons;
Damas, [illegible], Lansting noir, linge de table de Béarn, mouchoirs Suisses, dessins anglais et français, jaconats blancs et en couleurs;
Toile à draps, toile d'Irlande, Russie, toile grise;
Bas et chaussons blancs, mérinos noir double, batistes blanches, mouchoirs de batiste unis et brodés, [illegible] et fichus gaze; tull blanc et noir, gants de fil et blancs;
Aussi, en magasin et d'importations antérieures, un assortiment complet de marchandises sèches.
BORDESSES & Co, No. 71, rue de Chartres. 19 fev

REÇU récemment et à vendre en débarquement du navire Orléans, un assortiment de [illegible] de chargés estimées; une quantité de plogues en [illegible] convenables pour les vaisseaux à [illegible]. S'adresser à LYALL & DAVIDSON, 150, rue des Remparts

PLUMES D'ACIER PATENTÉES DE JOSEPH GILLOTT—Un assortiment considérable [illegible] ci-dessus, à vendre en gros et en détail [illegible], rue de Chartres no 94, au [illegible] [illegible] ont été faites sous la direction de [illegible] qui pendant les vingt dernières années [illegible] attention et son temps pour [illegible]. Le chiffre qu'il en a manufacturé [illegible] 1839 [illegible]
N. B. [illegible]
HENRY OWEN, Agent. 14 fev—3m

A VENDRE [illegible]
[illegible]

CABOTAGE.

POUR NEW YORK—La goëlette fine voilière URCHIN, capitaine Cook, sera expédiée incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à J. B. BAILEY, 14 Bienville. 13 m

POUR NEW YORK—Le brick neuf GALVESTON, capitaine Burr, ayant la majeure partie de son chargement arrêté partira incessamment. Pour balance du fret passage, ayant de beaux emménagements, S'adresser à bord, poste no. 12, 2e municipalité ou à FOSDICK & BROTHER, 70 Camp. 13 m

POUR LIVERPOOL—Le brick de première classe, RUSSIA, capitaine McManus, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 12 m

POUR NEW-YORK—La goëlette fine voilière CORA, doublée et chevillée en cuivre, capit. Young, est en chargement en face de la Place d'Armes, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. B. BAILEY, 14, Bienville. 12 mars

POUR NEW-YORK—La goëlette fine voilière ONTARIO, capitaine Proctor, prendrait encore 100 barils sous le pont et 100 de dessus. S'adresser à FOSDICK & BROTHERS, 13 mars

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier A. CARLETON, capt. Jameson, ayant les trois quarts de sa cargaison à bord, sera expédié immédiatement. Pour fret ou passage s'adresser à E. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 13 mars

POUR NEW-YORK—Premier navire—La goëlette fine voilière VENUS, capitaine Townsend, est actuellement en chargement, et partira dans le courant de la semaine. Pour fret ou passage, ayant de beaux emmenagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à JOS. ASHBRIDGE, 65, Commune. 10 mars

POUR NEW-YORK—Le beau brick JULIA ET HELEN, va être expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à G BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

POUR NEW-YORK—Le brick neuf TECUMSECH, capitaine Pendleton, amarré en face des bâtisses du Triangle, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. GREEN & BRO, 36, rue du Camp. 7 mars

POUR NEW YORK—Le brick MONTEVIDEO. capitaine Race, à besoin de 300 barils de fret pesant S'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73 rue du Camp. 7mars

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier GRAND-TURK, capitaine Dyer, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 28 f

POUR NEW-YORK—1er navire—Le brick CHANCEY, capt. David Moore, est maintenant en chargement et partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à JOS. H. ASHBRIDGE, 65, Commune. 26 fev

LIGNE DE LOMBARD & Co.
POUR BOSTON—Le paquebot CAROLINE, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue St. Joseph ou H. A. NORCROSS & Co. 69, rue du Camp 6 mar

POUR BOSTON—Le brick FLORENCE, capt. Rose, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, en face des bâtisses du Triangle ou à FOSDICK & BROTHER, 70, rue du Camp. 6 mars

POUR BOSTON—Le brick GAZELLE, capitaine Glover, partira sous peu. Pour fret de 200 barils ou passage, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 22fev

POUR BOSTON—Le brick MAJESTIC capit Ames, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 3 mars

POUR BOSTON—Le brick PILGRIM, a besoin de 20 balles de coton pour compléter sa cargaison et il partira ce soir. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 25f

POUR BOSTON—Le brick VOLTAIRE, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane 25 fev

POUR PHILADELPHIE OU NEW YORK—La goëlette AUGUSTUS LORD, capitaine Barnes,—Pour fret s'adresser à bord, en face des bâtisses du Triangle, dans la Seconde municipalité ou à J. ALBERT, 36 rue St. Louis. 6mars

POUR PHILADELPHIE—Le brick ANTARES, capitaine Hatch, peut prendre encore 200 barils et partira Mercredi prochain. Pour fret, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 9 mars

POUR PHILADELPHIE.
Le packet ARCHER, capitaine Martin, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au dessus de la presse de la Louisiane, ou à JAMES D. DENEGRE, 16, rue de la Douane. 3 m

POUR PHILADELPHIE—Le brick ELCY, capitaine Wall, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 28 fev

POUR BALTIMORE—Le brick GEORGE, capitaine Pepper, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 22 fev

POUR BALTIMORE—La goëlette GENERAL WAYNE, capitaine Buckington, a besoin de 300 barils pour compléter sa cargaison. Pour le montant de ce fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 4 mars

LIGNE DE LA NELLE. ORLEANS ET DE LA MOBILE—Le packet goëlette SWAN, capitaine Tsainer, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune. 7 m

POUR LA MOBILE—Une goëlette bonne voilière ayant 400 barils engagés et allant à bord, partira sous peu de jours pour le port ci-dessus. Elle peut prendre encore 200 barils. Pour fret, s'adresser à J. BRENT CLARK, 40, rue de Chartres, au premier. 3 mars

POUR LA MOBILE, (par la Rivière.)
La goëlette HENRY CLAY, capt. Martin, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOS. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

LIGNE DE LA NLLE-ORLEANS ET DE LA MOBILE Par le Nouveau Bassin.
La goëlette MARY ELLEN, capt. Ellis, partira sous peu de jours, pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOS. H. ASHBRIDGE, 65, Commune. 24 fev

PORTS D'EUROPE

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts UNITED STATES, capitaine Burr, partira immédiatement. Pour fret de 200 balles de coton, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 9 mars

POUR LIVERPOOL—Le trois-mâts ROMULUS, capitaine Webster, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe TYRONE, capt. Spear, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton, ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp. 29 fev

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier BANGOR, capitaine Gustace, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton, ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 29 fev

POUR TRIESTE—La barque A 1, BOHEMIA, capitaine Nasay, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord, ou à SCHMIDT, WERNER & CO, 68, rue Bienville. 12 fev

POUR BORDEAUX—La barque UNION, capitaine Boyer, partira immédiatement pour le port ci-dessus, pourra prendre quelques balles de coton en fret soit offert dans trois jours, s'adresser à J. T. LAGUERENNE & Co, 57, rue Tchoupitoulas. 29 fev

Le navire MARENGO, capitaine J. J. Larkin, maintenant en chargement pour le Havre, peut prendre quelques passagers. S'adresser au capitaine à bord ou à F. PERRET, 159, rue Toulouse. 29 fev

POUR MARSEILLES—La barque fine voilière DAMARISCOTTA, capitaine Clark, ayant son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 29 fev

POUR MARSEILLES—Le brick R. GRONING, marqué A. 1. capt. Landon, a besoin de 200 balles de coton pour le port ci-dessus, pour compléter sa cargaison. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à R. GRONING & Co. 29 fev

POUR BORDEAUX—Le navire français PANNE LOUISE, capitaine Lemaitre, ayant une grande partie de son chargement engagé. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la Halle aux Légumes, ou à R. A. LEFEBVRE & Co. 10, rue Toulouse. 16 fev

PORTS DES ANTILLES.

POUR LA HAVANE—La goëlette MERCHANT partira positivement samedi, 14 du courant. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à R. GRONING & Co. 10 mars

POUR LES BARBADES ET ST. THOMAS—Premier navire—La belle goëlette fine voilière NEW ENGLAND, capt. Fansworth, ayant tout son chargement engagé et allant à bord, partira jeudi 12, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à JAS. H. ASHBRIDGE, 65 rue Commune. 10mars

POUR LA HAVANE—La goëlette HERO, partira sous peu. Pour le port de 400 barils ou passage, s'adresser à bord ou à R. GRONING & Co. 5mars

POUR LA HAVANE—La polacre espagnole MARIA, capitaine Maristany, du port d'environ 200 tonneaux, est prête à prendre du fret pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à CUCULLU, LAPEYRE & Co. 3 mars

BARRIQUES A MELASSE—300 faites par T. Whertoy Connecticut, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 36, rue du Camp. 2 mars

RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON, Graveurs de Planches de Billets de Banque, A la Nouvelle-Orléans.

PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépots et d'Actions, Checks, Sceaux, &c., gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils les faisaient dans leur atelier à New-York, et aux prix accoutumés.
Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, qualité supérieure.
Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal.
Nouvelle-Orléans, 1er, novembre 1839.
21 février—1 an.

BRIQUES A FEU—Le soussigné vient de recevoir et a constamment en main, briques à feu de Liverpool, et Tuiles pour faîtage de maison, qu'il offre à vendre en quantités convenables aux acheteurs et à des prix modérés.
R. LAMBERT, Rue de l'Hôpital, entre les rues Condé et Levée. 12 mars—3

DAMEJEANNES, CORDES, PEINTURES, &c.—Dame jeannes de 5 gallons; [illegible] rouleaux de cordes d'emballage; [illegible] quarts de peinture verte anglaise à l'huile; [illegible] barils de [illegible]; [illegible] milliers de cigares de la Havane; Eau de Seltzer fraîche en paniers de 50 cruchons, Fruits à l'eau de vie, vinaigre de vin, blanc et divers, en lots au gré des acheteurs et à des prix modérés, par WM. BERGER, Rue St-Louis, No. 19. [illegible]

200 VINS, EAUX-DE-VIE, VINAIGRE, &c. &c. Barriques vin de Bordeaux, ordinaire, 100 do do do; 40 do de do en qualité très supérieure; 100 barils vin blanc, Sauterne, Barsac, Grave, 30 demi-pipes eau-de-vie 4ème preuve, 30 do de Champagne, [illegible] [illegible] [illegible]

A VENDRE [illegible] MAGASIN DE DROGUES ET MEDECINES [illegible]
[illegible]
B. CURTON

JOHN A. MERRITT [illegible]

PORTS DE TEXAS.

POUR SAN LOUIS, (Galveston), Brazoria, Colombia, Richmond et Houston (Texas)—Le brick NARRAGANSETT, capitaine Castis, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu.
[illegible] Constitution prendra son fret à San Luis pour la Brazos, et le steamer Colon prendra le fret pour Galveston et Houston aux prix ordinaires qui se payent et sans frais pour la réexpédition. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la presse à coton d'Orléans ou à H. G. HEART, 60, rue de la Commune. 26 fev

(Paquebot régulier)—POUR MATAGORDA, Linn's landing et le Live Oak.—La goëlette FREDERICK ARNET, capitaine Hughes, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord ou à J. BRENT & CLARK, 40, rue de Chartres, au premier.

POUR GALVESTON, (Texas)—La goëlette paquebot CHARLES, capit. Moore, ayant les deux tiers de son chargement, partira demain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 65, rue de la Commune. 21 fev

A VENDRE OU A FRETER.

A FRETER—La barque neuve CASPIAN, capitaine Billings, pouvant porter 1100 balles de coton; elle sera prête sous peu à recevoir un chargement. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 13 m

FRET OU AFFRETTEMENT—La jolie goëlette ROMP, de 1600 barils, est prête à prendre du fret pour quelque port de l'Isle de Cuba. S'adresser à WM. C. TOMPKINS & CO., 66, rue du Camp. 10 mars

DEMANDE D'UN NAVIRE—Une bonne goëlette, ou un brick du port de 1000 à 1500 barils trouvera immédiatement une cargaison à des conditions avantageuses pour un port des Antilles. S'adresser à HENRY TETE, 13 rue Conti. 6mars

DEMANDE D'UN NAVIRE—Un bon navire du port de 3000 à 3000 barils peut obtenir du fret à des conditions libérales pour un port de la Méditerranée. S'adresser à HENRY TETE, 13 rue Conti. 6mars

A FRETER—Le packet de New-York, SHAKSPEARE, capt. Cornell, du port de 2,300 balles, est maintenant prêt à recevoir une cargaison pour un port d'Europe. Pour les conditions, s'adresser à FOSDICK & BRO. 70, Camp. 29 fev

DEMANDE D'UN NAVIRE—Un navire pouvant porter de 450 à 200 boucauts de tabac pour Gibraltar. S'adresser à JOS. H. ASHBRIDGE, 65, Commune. 7 mars

A FRETER—Le trois mâts ST. LAWRENCE, capt. O.-P. Brown, du port d'environ 1300 ball. sera prêt à recevoir du fret sous peu. S'adresser à S. HEATH & Co. 95, Camp. 5 mars

A FRETER—Une bonne goëlette du port de 190 barils, ayant un capitaine expérimenté, est prête maintenant à recevoir une cargaison pour un port du Sud ou des Antilles. S'adresser à J. BRENT CLARK, 40, Chartres au 1er. 5 mars

A FRETER—Le brick neuf et fin voilier AMERICA, capt. Stephenson, du port d'environ 1,000 balles, sera prêt à prendre une cargaison pour un port du Nord ou de la Méditerranée. S'adresser au capitaine, à bord en face de l'Hôtel des Monnaies, ou à HERBAULT, FRERES, 78, rue Bienville. 4 mars

VENDRE OU A FRETER—La goëlette CORA S'adresser au capitaine à bord ou à W. F. VIGERS & Co. 26 fev

A FRETER—La goëlette WATERWITCH, prête à prendre une cargaison, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co., 19, rue Toulouse. 25 fev

DEMANDE D'UN NAVIRE—On a besoin d'un navire pouvant porter de 8 à 900 barils pour prendre une cargaison pour les Indes Occidentales. JOS. H. ASHBRIDGE. 24 fev

ON DEMANDE un bon navire pouvant porter 250 boucauts de sucre dans un port du Nord. S'adresser à GEO. GREEN & BRO, 36, rue du Camp. 29f

A FRETER—Plusieurs bonnes goëlettes du port de 600 à 900 barils et qui sont prêtes à recevoir du fret. S'adresser à J. BRENT CLARK, 40, rue de Chartres, au 1er. étage. 28 fev

POUR LA MOBILE—Une bonne goëlette ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour balance de fret, s'adresser à J. BRENT CLARK, 40, rue de Chartres, au 1er. étage. 28 fev

DAGUERREOTIPE.
M. J. LION, peintre et lithographe, rue Royale, No 100, à la demande de tous ses amis et connaissances, a l'honneur d'annoncer au public que dimanche prochain, 15 mars, à onze heures précises, il donnera dans la salle du Musée St. Charles, vis à vis l'Hotel St. Charles, une séance publique dans laquelle il exposera tous les dessins des monuments, ainsi que des points de vue plus remarquables de la Nouvelle Orléans, tels que: la Cathédrale, la Bourse, l'Hotel St. Charles, la rue Royale, l'Hotel de Ville, &c. &c. faits par le moyen du daguerreotype, et qu'il fera devant tout le monde, pendant la séance, une épreuve qui sera tirée en loterie par autant de numéros que de personnes présentes.
Le prix des billets de la loterie est de $1 ils seront délivrés en entrant. 11 mars

E. FREMAUX, libraire, marchand de papier peints et de fournitures de bureaux, rue de Chartres, no. 147, sous l'Hôtel d'Orléans, entre St. Louis et Toulouse, vient de recevoir par le navire Eleanor, du Havre, une grande collection des meilleurs ouvrages et une grande collection de pièces de théatre, nouvelles.
Balzac, Beatrix; do une fille d'Eve; do Véronique; do Un grand homme; do Œuvres complètes; Alex. Dumas, Maître Adam; do capit. Pamphile; do Œuvres complètes, E. Sue, Detegtar; do Histoire de la marine; do Arthur; do Œuvres complètes; G. Sand, Gabriel; do Œuvres complètes; Gozlan, les Tourelles; F. Soulie, le Serpent; do Homme de lettres; do Diane et Louise; do Œuvres complètes; Scribe, une maîtresse anonyme; Arago, souvenirs d'un aveugle; Saintine, Antoine; Vieil de Castel, Arthur d'Aizac; F. Soulie, Maître d'Ecole; Al. Brot, Comtesse aux 3 galans; Vieil de Castel, faubourg St. Honoré; Karr, une folle histoire; J. Janin, les Catacombes, Bodin, Michel Raymond, Mézélie; do Valdepeyras; Scribe, Carlo; Karr, la jeune aveugle; Balzac, Géographie; Musée des familles de 1839, do complet; Magasin pittoresque; Magasin universel; Mosaïque; Janin, Musée de la caricature; Dumas, Musée; le Monde Dramatique 700 vol. Béranger, Œuvres complètes nouvelle édition; Norvins, Histoire de Napoléon; Mémoires de St. Simon; Histoire parlementaire de la Révolution française.
France pittoresque, monumental, militaire et maritime; Œuvres complètes de Chateaubriand, Voltaire, Rousseau, Corneille, Molière, Racine, Fénélon, Tantier, Lord Byron, Paul de Kock, Beaumarchais, La Harpe, Mme de Staël, &c. Dictionnaire français de B. Landais, Boiste, Raymond et de l'académie; Grand assortiment de livres élémentaires anglais et français; manuels, livres de médecine, et de droits et de prières, livres espagnols, latins et italiens; fournitures de bureaux et pour dessin; grand choix de papiers peints de 6 cents à $1 le rouleau; bordures imitation de $1 à $2 50 de veloutées de $3 à 4; pour salles et cafés; fonds de ciels à rosaces et unis; devant de cheminées et éventails. E. FREMAUX 10 mars

A VENDRE en débarquement du navire Bowditch, du Havre, par le soussigné - Indienne à meuble bleue chamois et rouge; bordure pour rideaux; Jaconas unis d'une seule couleur; Jaconas fonds imprimés nouveaux dessins; cravattes jaconnas do. do., guinghams unis; coutils nouveaux desseins; châles filet n à la main et imitation 7-4 6-4, 5-4 4-4 3-4; châles hernanie 6-4 5-4 4-4; filet en pièce à la main et imitation blanc et noir; gants, mitaines et gants militaires à filet; voiles à filets noirs et blancs; voiles beige fonds brochés et unis; barège vert en pièces; pélerines et fichus à filet, linge de table pour serviettes, unis et damassés, chaussettes en fil écru et blanc; saucissons de Lyon et sardines à l'huile.
R. LACOSTE, rue Royale, No. 103. 11 m

M. VICTOR DECAUX prévient ses amis qu'il vient de recevoir par le Leanor du Havre, un assortiment de marchandises pour la saison:
Coutils français, 200 blouses en toile grise;
20 douz. chemises en couleur, toile d'Alsace. 1re qualité
5 douzaines chemises blanches,
20 douz. de corsets en coutil fil et coton,
16 douz. gants en fil d'Ecosse,
15 douz. gants à filet unis et à fleur,
Un joli choix de mouchoirs de baptiste brodés et unis,
30 douz. bas coton blanc, première qualité,
Lingerie pour enfans,
Rubans en satin no 3, 4 et 12;
Rubans en taffetas no. 6;
Cols d'Ete pour hommes et autres articles.
V. DECAUX, Royale, no 76, entre Bienville et Conti. 11mars

TAFFETAS GOMME—25 pièces taffetas gommé, 10 do barège vert pour voiles, 10 douzaines escarpins, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, Royale. 10 m

VINS DE BORDEAUX—50 barriques vin rouge Montferand, 15 do do St. Estephe, 20 do do St. Emilion, 10 do do St. Julien de choix, 15 demi barriques vin blanc Haut Sauternes 400 caisses vins de diverses qualités, 50 do Lafitte et Chateau Margaux, 30 do cerises à l'eau de vie, 4 caisses prunes d'Antes en boîtes de ferblanc, 20 do liqueurs assorties, 15000 bouchons, courts, longs et à damejeannes, 30 paniers guignolet d'Anger, 25 boîtes saumon à l'huile, 40 do petits pois au beurre, 60 paniers vin de Champagne de qualité supérieure, 30 do anisette fine, 10 caisses absynthe, 25 do Kirshwasser, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, Royale. 10 m

EN débarquement du brick Amerika, venant de Bordeaux—100 caisses liqueurs,
50 do. pêches, prunes et abricots à l'eau de vie;
30 do. cerises do en grands paubans de 4 litres,
2 jarres poires fraîches, bien conservées vertes,
200 paniers anisette fine,
30 caisses sirops, fleur de violette et capilaire,
B. POUVERIN, enc. Royale et Dumaine. 6mars—10

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages, savoir:
50 colis de mousseline unie et brodée, de Suisse; 10 do de satinée à raies; 5 do meubles; 5 do rideaux brodés, belle qualité. En outre, mouchoirs madras, mouchoirs brodés, en mousseline; schals do; entre-deux, bandes et pellerines brodées; cravattes en jaconat; soie à coudre d'Italie; ginghams cotonades, mousselines en couleurs; do brodées à la Jacquard. A vendre à des termes avantageux.
BOURRY D'IVERNOIS, 39 Chartres. 6mars

SANGSUES.

REÇU par les derniers arrivages de France, un assortiment de sangsues de choix, à vendre depuis 6 1/4 cents jusqu'à 25 cents la pièce, à l'entrepôt général de sangsues, rue du Quartier, No. 96, entre les rues Condé et Vieille-Levée.
L'entrepôt en sera toujours fourni et les prix ne varieront jamais. 7 mars

CIGARRES—200 milliers de la Havane des marques les plus fameuses, telles que Constancia, Esperanza, Iris, Manuel Amoros, A. y Vea Murgeria, Carlos, Pascual, Venus, La Probidad, Tacon, Estrella, &c.
J. M. CABALLERO, 23, Vieille Levée. 11 m

A VENDRE à bon marché du mérinos double chaîne, soie à coudre de Paris, un assortiment de cuirs pour cordonniers et selliers, du bon vin de champagne, un assortiment de cristaux; des dictionnaires de l'Académie, de Boeste, et Anglais Français, des grammaires et autres ouvrages élémentaires pour les deux langues; des grammaires françaises de Noël et Chapsal de Letellier; Lhomond, Simon de Nantua, et quelques ouvrages de meilleurs auteurs français reliés élégamment. THEODORE VOIZIN, Enc. Royale & St. Louis. 6 m

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS A NASHVILLE.

ARRANGEMENTS DU PRINTEMPS.
Jusqu'au 1er. Avril, les chars ne feront des voyages avec des passagers que les Dimanches.

	Départ.	Retour.
Savoir:	10 1-2 h. du matin,	2 h. du soir.
	3 heures du soir.	5 1-2 h. du soir.

Une personne expérimentée est à faire des préparations pour accomoder les visiteurs du Prairie Cottage. Les bains seront mis en ordre pour recevoir les baigneurs le 1er. Avril.

COURSES DE LA METAIRIE.
Afin d'accomoder les personnes désireuses de voir dresser les chevaux de course, les chars commenceront à courir le 20 courant, à 6 heures du matin jusqu'au 25, premier jour de la course et les chars feront leurs voyages aux heures suivantes et tant que dureront les courses.

Départ.	Retour.
9 heures du matin,	9 1-2 h. du soir.
9	9 1-2
10	10 1-2
11	11 1-2
11 1-2	11 1-2
Midi et demi	[illegible]
1 heure du soir,	1 1-2
2	2 1-2
3	3 1-2
4	4 1-2
5	5 1-2

On aura une place de choix [illegible]
[illegible]

RUM—50 barils rum de la Caroline, à vendre par J. A. BARELLI & Co, 61 Commune. 13mars

RUM—50 barils rum de la Nouvelle Angleterre, à vendre par J. A. BARELLI & Co, 61 Commune.

CLOUX—600 barils clous de Boston, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 26 Gravier. 13mars

TRAITES SUR PARIS, à vendre par BLANCHARD EIMER & Co, 26, Bienville, 12 m—3t.

TRAITES SUR NEW-YORK, à 5 jours de vue à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 26, Bienv. 12 m—3t.

TRAITES SUR MARSEILLE, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 26, Bienville, 12 m—3t.

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié, à vendre par J. LANDIS & Co.

FARINE—1000 barils à bord, à vendre par G. DORSEY, 44, Nlle Levée. 13 mars

WHISKEY—300 barils rectifié, à vendre en magasin, par G. DORSEY, 44, Nlle Levée. 13 mars

CAFE DE RIO de première qualité en magasin, à vendre par GEO. GREEN & BRO, 36, Camp. 13 mars

BILLETS de l'Indiana, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 36, Poydras. 13 mars

CORDE—60 rouleaux corde du Nord, à vendre par FOSDICK & BRO., 70, Camp. 13 mars

HARENG—300 barils de Menhadden, à vendre par S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 13 mars

CAFE—100 sacs Havane vert, à vendre par S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 13 mars

POIVRE—de qualité prime, à vendre par GEO. GREEN & BRO, 36, rue du Camp. 7 mars

CHANGE sur la Havane, à courte vue, à vendre par J. A. BARELLI & Co, 61 Commune. 7 m

COUVERTURES Françaises à points en débarquement et à vendre par J. P. BONNET, 3, Royale, 7 mars

HUILE DE PLAGNOL—500 paniers assortis à vendre par J. P. BONNET, 3, rue Royale 7 mars

FARINE—500 barils en bon état pour être expédiés, à vendre par G. DORSAY, 44, Nlle-Levée. 7 mars

INDIGO—15 surons d'indigo en magasins et à vendre par CHASS. S. HARRISON & Co, 24, Poydras: 7 mars

MOUTARDE DE LONDRES—100 caisses à vendre par CHS. J. HARRISON, 24 Poydras. 7mars

CHANGE sur Londres, à vendre par SCHMIDT & Co. 68 Bienville. 7mars

CIMENT ROMAIN—60 barils en magasin et à vendre par S. HEATH & Co, 95, Camp. 6 mars

CHANGE sur la Havane, à vendre par R. GRONING & Co. 6 mars

CHANGE sur Londres à vendre par CLASON & VLES, 44 Chartres. 5mars

TRAITES sur New-York à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 50, rue du Camp. 5 mars

FARINE—1000 barils farine en bon état à bord, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14 rue Poydras. 5 mars

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14 Poydras. 5m.

LARD—Plats-cotés et épaules de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14 rue Poydras. 5 mars

AMANDES—93 sacs amandes en débarquement du navire Shakspeare, à vendre par HENRY TETE, 13 Conti, 6m

MANDATS sur New-York, à courte vue, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 50, Camp. 5 mars

WHISKEY—100 barils rectifié, à vendre par P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas. 5 mars

RIZ—350 tierçons en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins.

FOIN—300 balles du nord en magasin et à vendre par W. G. MULLEN, 17 rue Poydras. 5mars

CIRAGE—46 grosses cirage supérieur, à vendre par G. N. MORISON, 11, rue du Canal. 2 mars

ALCOOL—5 barils, en magasin et à vendre par G. N. MORISON, 11, rue du Canal. 3 mars

CHANGE.—Traites sur New-York à 5 jours de vue, à vendre par KOHN DARAN & Co, 26, rue Bienville. 2 mars

CHANGE.—Traites sur Paris à vendre par KOHN DARAN & Co., 26, Bienville, 2 mars

WHISKEY—200 barils rectifié, 1re qualité, à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co, 26, Poydras. 2 ma

SACS DE PITRE—50 balles en magasin et à vendre par HADDEN & HALL. 2 mars

BŒUF—42 demi barils mess et 5 de do M. O. aux magasins de l'inspection, à vendre par G. DORSEY, 44, Nlle Levée. 13 mars

BEURRE—30 kegs beurre frais de l'Ouest de qualité supérieure, à vendre en magasin par G. DORSEY, 44, Nlle Levée. 13 mars

PLATS-COTES—15 boucauts plats-côtes fumés, de Cincinnati, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 13 mars

GENIEVRE DE BATIMORE—300 barils de Cold-spring qualité supérieure, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 13 mars

TOILE A EMBALLAGE de l'Inde—40 balles, à fil simple et double de 46 pouces de largeur, très forte, en débarquement du navire Prussia, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 12 mars

CAFE—100 sacs Havane fin vert en débarquement de la goëlette Nonpareil et à vendre par J. M. CABALLERO, 23, Vieille Levée. 13 mars

HUILE DE MACASSAR—Une caisse d'huile de Macassar, récemment reçue, à vendre par POLLARD & GREEN, 27, Chartres. 7 mars

CAFE HAVANE—517 sacs de café, fin vert, en débarquement de la goëlette Lion, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 36, Camp. 13 mars

FARINE—500 barils farine superfine, et 150 de fine, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 36, rue Poydras. 13 mars

BŒUF—60 demi barils bœuf mess, venant d'être inspecté, et 8 barils bœuf sec, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 36, Poydras. 13 mars

TABAC—35 000 livres de tabac en feuille pour cigares à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 36, rue Poydras. 13 mars

TRAITES sur New-York, à vue, à 10, 30 et 60 jours, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 50, rue du Camp. 13 mars

UNE récompense de vingt-cinq piastres sera donnée à celui qui remettra chez le soussigné un fusil double, monture à l'anglaise, canon de 40 pouces français, à rubans, fin et damassé, platine à double ressorts et les chiens sculptés. Ce fusil a été volé dans son magasin le 10 mars 1840. THEODORE VOIZIN, rue Royale et St. Louis. 14 mars

BLANC de Baleine—50 caisses de Nantucket, et 4 do composition supérieure, à vendre par FOSDICK & BRO. 70, Camp. 13 mars

TISSUS de Coton du pays—50 caisses toiles de coton blanchie, 3-4 et 4-4, à vendre par FOSDICK & BRO, 70, Camp. 13 mars

BEURRE—10 barillets beurre de Goshen, qualité supérieure, reçu récemment et à vendre par FOSDICK & BRO, 70, Camp. 13 mars

FUTAILLES—400 futailles à mélasse de diverses grandeurs et en bon état, à vendre par S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 13 mars

MAQUEREAUX—300 barils Nos. 1 et 2, à vendre en magasin par S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 13 mars

RUM—100 barils rum de la Nouvelle-Angleterre, en magasin et à vendre par S. & J. P. WHITNEY. 13 mars 73 rue du Camp.

AMANDES, &c—5 balles amandes, 10 do. noix, 5 do. noisettes, 10 do. macaroni, à vendre en magasin par DAVIS & HOBART, 16, rue de la Douane. 13 mars

CLOUS—1500 barillets clous de Boston, grandeurs assorties, à vendre en magasin par DAVIS & HOBART, 16, rue de la Douane. 13 mars

VIN DE MALAGA SEC—50 barils, en magasin et à vendre par DAVIS & HOBART, 16, rue de la Douane. 13 mars

BLANC DE BALEINE—350 caisses de New Bedford et Nantucket, en magasin et à vendre par DAVIS & HOBART, 16, rue de la Douane. 13 mars

SACS DE PITRE—45 balles petits et moyens, en magasin et à vendre par DAVIS & HOBART, 16, rue de la Douane. 13 mars

COFFRE-FORTS—2 coffres-forts de Salamandre de la manufacture d'Asuestos, garantis à l'épreuve du feu, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 70, rue du Camp. 13 mars

PIERRES PLATES ET CREUSES—3,000 pieds préparés et à vendre par FOSDICK & BROTHER, 70, rue du Camp. 13 mars

TOILE D'EMBALLAGE, CORDE ET FICELLE—400 pièces toile forte 11 pouces, du Kentucky, 500 rouleaux corde et 6 balles ficelle, en magasin, et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier. 13 mars

BARILS POUR MELASSE—Un lot de barils vides, à vendre par CHAS. J. HARRISON & Co, 24 rue Poydras 7mars

CHAPEAUX DE PAILLE—Chapeaux de paille de riz pour dames, première qualité, en magasin et à vendre par KOHN, DARONN & Co., 26, rue Bienville. 7 mars

2000 sacs sel de Liverpool, à vendre sur la Levée en quantités convenables aux acheteurs, par ROBT. G. RIEMSDEN & Co, 70, rue Royale. 6 mars

VINS DE CHAMPAGNE et de Clèves. 800 barils Clèves, 40 paniers de Champagne et 125 caisses vin rouge, à vendre à bas prix par P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas. 3 mars

BOIS—bois à brûler chêne et frêne, bois de pin pour steamboats, goudron en petits ou gros barils, charbon de bois, sable et coquilles, briques du Lac, à vendre à des prix raisonnables par CHAUCHON & LEROY, Enc. St. Claude et chemin Carondelet. 6 mars

AVIS—Les soussignés préviennent leurs amis qu'ils ont le dépôt du vrai vin de diverses années, de Chateau Gruau Larose, appartenant à MM. Balguerie & Co., de Bordeaux. R. A. LEFEBVRE & CO., 10, rue Toulouse. 10 m

WM. BERGER, rue St Louis No. 19 offre à vendre: Un bon piano carré, garanti manufacture Nunns Clark & Co.
Une bonne cuisinière et blanchisseuse, créole, on peut l'avoir à l'essai.
Divers esclaves, maisons, terrains et terrains du Texas. Des avances faites par traites sur des consignations de coton et produits pour Boston. 11 mars—3t

LES soussignés ont constamment en magasin de marchandises de Bordeaux, et offrent à vendre à des prix modérés:
450 barriques vin rouge Montferrant 1837 et 1838, 375 do de St. Estèphe 1836 et 1837; 200 do do St. Julien 1837; 300 do do Haut Brion 1839; 300 do do diverses marques; 80 do do Brusme Mouton 1831; 40 do do Chateau Lafitte 1833; 40 do Léoville 1834; 30 do do Chateau Margaux 1832; 40 fûts eau de vie 4me. preuve, marque Castillon Je. 20 do do marque J. J. Dupuy, 800 caisses vin blanc Barsac et Sauterne, marque veuve Delbos & Fils, de Bordeaux; 300 caisses vin rouge Léoville, même marque; 6600 caisses vin rouge ordinaire, diverses marques; 40 caisses do do Chateau Lafitte 1832; 200 caisses beaux fruits à l'eau de vie, prunes de fîtes.
(Marque Forestier Frères.)
100 caisses absynthe suisse, grandes bouteilles, 100 do kirchenwasser de la Forêt noire; 20 barils divers légumes secs de Bordeaux; 80 milliers bouchons fins demi-longs; 8 milliers plants de muriers première qualité. Le tout reçu par les derniers arrivages.
R. A. LEFEBVRE & Co. No. 10, rue Toulouse. 14 mars

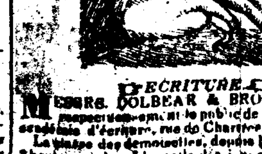

ECRITURE.
MESSRS. DOLBEAR & BROTHER invitent respectueusement le public de venir visiter leur académie d'écriture, rue de Chartres, No. 92.
La classe des demoiselles, depuis 12 heures jusqu'à 2 heures après-midi; celle des jeunes gens, à toute heure depuis 6 heures et demie du matin jusqu'à 10 heures du soir. On reçoit des élèves de 7 à 50 ans.
Toute personne qui en réunira 5 autres pour former une classe, recevra un cours de leçons gratis. On donne des leçons dans toutes les parties de la ville.
Messrs. D. & B. s'engagent à donner à tout élève qui suivra un cours de leçons, une écriture qui réunisse l'élégance et la vitesse, et qui sera variée à plaisir suivant le genre d'affaires.
Ouvrages à acheter chez Messrs. D. & B. leur ouvrage sur la Science de l'écriture pratique. A l'avenir ils se livreront seuls à leur académie. 20 jan

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE,
SERONT données à quiconque ramènera chez le soussigné la mulâtresse CHARLOTTE. Elle est âgée d'environ 16 ans, parle l'anglais et le français, elle a le visage grêlé et la peau très blanche. Elle s'est absentée depuis environ quinze jours de son maître, demeurant dans le faubourg Ste Marie [illegible]. On suppose qu'elle est demeurant dans quelque [illegible]
F. LAUDUMIEY, rue St. Louis. 14 mars

PARTIE MARRON, le [illegible] février 1840, la [illegible] nommée NANCY, âgée d'environ [illegible] ans [illegible]
[illegible]

PAR LE REGISTER.

Succession de feu Jean Baptiste Carvin.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.

LUNDI, seize mars 1840, à midi, en vertu et en exécution d'un décret de l'honble Cour des Preuves pour la Paroisse et Ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, rendu le 15 décembre 1838, au procès en partage intitulé "succession de Jean Baptiste Carvin, Marianne Gayarré, alias Gaillard, contre veuve Jean Bte. Carvin, tutrice, et dame Rivière et son époux pour un partage" ledit décret signé le 26 décembre 1838, il sera offert en vente publique à l'encan à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, à l'effet d'opérer un partage, la propriété foncière ci-après décrite, savoir:

Un terrain situé au faubourg Clouet mesurant soixante pieds de face à la rue de la Piété sur cent dix pieds profondeur et face à la rue Grands-Hommes, formant l'encoignure desdites deux rues, et faisant partie de lot désigné sous le numéro cent un, sur le plan dudit faubourg, ensemble les batimens et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Lesdits billets en cas de non paiement porteront intérêt, à raison de dix pour cent l'an.

W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Test.

N. B. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant L. T. Caire not pub. 11 fev

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District du second district judiciaire dans et pour la paroisse de St. Jacques—Veuve Alexandre Choppin vs. Zénon Foucher—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour ci-dessus désignée, j'exposerai en vente publique au plus haut et dernier enchérisseur, sur les lieux, samedi, 28 mars prochain, à dix heures du matin, les propriétés ci-après mentionnées:—

1o. Une habitation établie en sucrerie, située dans cette paroisse de St. Jacques, sur le côté droit du Mississippi, à environ dix-neuf lieues au-dessus de la ville de la Nouvelle Orléans, et mesurant quinze arpents de face, sur quatre vingts de profondeur, bornée du côté d'en haut par les terres de Michel Matherne, et en bas par les propriétés de feu François Gaienvié; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en font partie.

2o. Vingt Esclaves savoir: Jacques, âgé d'environ 55 ans; Alick, de 45 ans, Abraham, de 35 ans; Big Tom, de 35 ans; Little Tom, de 38 ans; Harry, de 24 ans; Argus, de 40 ans; Charles, de 50 ans; George de 33 ans; Sam, de 36 ans, William, de 38 ans, James de 39 ans; Dick de 25 ans; Peggy, de 23 ans; Jim Pig, de 20 ans; Frederick de 25 ans; James Lafourche de 25 ans; José alias Mondésir de 40 ans; Jesse, de 40 ans et Jenny de 45 ans.

3o. Onze Chevaux, vingt quatre bœufs, quatre vingts moutons et une grande quantité d'instruments et d'objets nécessaires à une habitation et sucrerie.—Le tout saisi dans le procès ci-dessus pour en faire la division et être vendu en bloc à un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, suivant le dit ordre de cour et pour satisfaire au dit procès conformément à la loi.

Paroisse St. Jacques, le 14 février 1840.
ARD. L. BOURGEOIS, shérif 26 fev—30

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent—Salut:—Attendu que Charles Genois de cette ville ayant acheté à une vente faite par T. Mossy & Garidel, encanteurs publics de cette ville, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette cour, pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour de paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation l'avis ou le tems et le mode de la vente, ou par une autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par les encanteurs susdits le dix neuvième jour de novembre de l'année 1839, en vertu d'un ordre de cette cour daté le 11 de septembre de l'année 1839, dans l'affaire de A. Le Gendre contre ses créanciers et les créanciers de Lawrence et Le Gendre, No. [illegible] du docket de cette cour, à laquelle vente le dit Charles Genois s'est rendu adjudicataire pour le prix de $[illegible] payables $[illegible] cts. comptant; et $1602. 94 cts. le 17 février 1840.

Description de la propriété d'après le transfer judiciaire.

1o. Un lot de terre situé dans le faubourg Saulet, et désigné par le numéro un de l'îlet borné par les rues Robin, Tchoupitoulas, Joséphine et St. Thomas, sur un plan dressé par R. Perrier, daté le vingt deux mai mil huit cent trente, et annexé à un acte passé en l'étude de William Y. Lewis, notaire en cette ville, le neuvième jour de mars mil huit cent trente sept; le dit lot mesure vingt sept pieds, huit pouces et un tiers de face à la rue Joséphine, sur cent cinquante pieds, dix pouces de profondeur entre des lignes parallèles.

2o. Un autre lot de terre situé dans le même îlet, et le même faubourg, et désigné par le no. deux sur le dit plan; le dit lot mesure vingt sept pieds, huit pouces et un tiers de face à la rue Joséphine sur cent cinquante pieds, dix pouces de profondeur, entre des lignes parallèles.

3o. Un autre lot de terre situé dans le même îlet et le même faubourg et désigné par le numéro trois, sur le plan; le dit lot mesure vingt sept pieds, huit pouces et un tiers de face à la rue Joséphine, sur cent cinquante pieds, dix pouces de profondeur entre des lignes parallèles.

4o. Et un autre lot de terre situé dans le même faubourg et le même îlet, et désigné par le numéro quatre sur le dit plan, le dit lot mesure vingt cinq pieds de face à la rue St. Thomas, sur deux cent trois pieds, et un pouce de profondeur, entre des lignes parallèles. Le tout mesure anglaise: ensemble toutes les améliorations, tous les droits, priviléges etc. appartenant aux dits lots de terre.

Bureau du greffier—Nelle. Orléans, le 21 février 1840.
ARMAND PITOT, greffier. 25 fev—3 en 30j

CHAPEAUX DE PANAMA!!
A MANUEL BLASCO & Co., No. 60, rue de Chartres, où l'on trouvera un très grand choix de Chapeaux de Panama extra-fin, tout ce qu'il y a de beau et bon, comme il n'a jamais paru dans le pays.

Aussi—Un grand assortiment de Chapeaux de toutes qualités pour hommes et enfans à large bord, convenables pour l'été, dans les prix réduits comme suit:

Chapeaux en feutre gris, large bord.	à 3,4 et	$4;
do. do noirs, do.		$4;
do. do. blancs, do.		$4;

Chapeaux de soie dernière mode, fabrique de Laville, à Paris, à $4;

Chapeaux en feutre gris, large bord, pour enfans,		$3;
do. do. noir, do. do.		$3;
Do. de soie do. pour cadets,		$3;
Do. do. do. pour enfans,		$2 50
Do. feutre gris, do.		$2 50

Ainsi qu'un grand assortiment général de chemises en toile dernièrement reçues; parapluies; cannes de toutes espèces; habillements confectionnés dans le dernier goût de Paris, pour l'été, tels que levites en merinos, habits do., habits vestes do. à la quaker; pantalons en merinos, en lasting et toutes couleurs, &c. et un choix de 81 dessins nouveaux et assortis; gilets de dessous; levites en ginghams bien teint, en toile blanche et écrue; habits-vestes en gingham, toile blanche et écrue, blouzes en batiste écrue, toile grise et en coutil; habillements en merinos couleurs assorties, pour des enfants de 2, 3 et 4 ans, &c. &c.; le tout à des prix toujours très modérés. 9 mars

VINS, HUILE, &c—Reçu par les derniers arrivages: Vins rouges de Bordeaux, qualité supérieure, vins de propriétaires, en caisses de 12 bouteilles et caisses de 12 demi bouteilles, pour familles; qualités assorties dans une caisse; St. Estèphe et St. Julien &c.
Champagne, Couronne étiquette dorée, Lambert navire, Grappe, Laurier et autres étampes;
Huile d'Olives en paniers de 6 et 12 bouteilles;
Damejeannes de 5 gallons, vinaigre, &c.
WM. BERGER, 19 rue St. Louis. 11mars

A VENDRE par les soussignés, en gros et en détail, à des prix modérés:
Chapeaux de soie de Paris; dernière mode.
Chapeaux feutre ras,
Chapeaux feutre américain grands bords,
Chapeaux Panama,
Chapeaux paille d'Italie,
Parapluies en soie assortis,
Bretelles en soie et en fil d'Ecosse,
Cravattes en satin,
Cravattes d'été en fil d'écosse,
Chapeaux amazone pour dames,
Chapeaux Bambins et Cadets,
Gants fil d'Ecosse.
H. BERCIER & Co. 131, rue de Chartres 9 mars

D. ISRANG & Co. No. 30, Vieille Levée, entre Conti et Bienville:
ONT constamment en mains, un bel assortiment d'HABITS, LEVITES et PANTALONS, provenant de leur propre manufacture, qu'ils vendent à bon marché pour du comptant, en gros et en détail.
Faisant travailler un grand nombre de tailleurs et de couturières, ils sont à même d'entreprendre toute espèce d'ouvrages dans leur genre. Les personnes qui ont des restes de marchandises qu'elles désireraient faire confectionner, peuvent être assurées que leurs commandes seront exécutées aussi promptement et à aussi bon compte qu'elles pourraient les obtenir dans n'importe quelle ville du Nord. Ceux qui désireraient examiner leur ouvrage sont priés de venir à leur magasin. 9 mars—1 an

LES soussignés offrent à vendre à bas prix et en parties à la convenance des acheteurs, les marchandises suivantes, en débarquement du brick America.
51 demi pipes, 60 quarts de pipes et 16 barils eaux de vie 1ère, 2e et 3e preuve, de différentes marques et qualités; 161 barriques vin rouge; 726 caisses vin rouge de 12 et 24 bouteilles; 191 caisses vin clair; 58 paniers huile d'olive; 4 balles vermicelle; 4 balles macaroni; 77 damejeannes contenant des végétaux secs; 6 balles bouchons; 12 paquets balais de paille; 100 paniers de bouteilles vides; 6 caisses serrures françaises; 400 paniers anisette; 100 caisses liqueurs de diverses qualités; 50 caisses fruits à l'eau de vie; 10 caisses sirop assorti de 12-1-2 bouteilles chaque; 163 1-2 barriques vinaigre.
HERBAULT FRERES, 78, rue Bienville. 26f

A VENDRE en débarquement de la polacre espagnole Maria:—190 barriques vin de Catalogne,
150 petits barils vin doux de Malaga,
50 do sec;
400 pots vin doux de Malaga; 55 damejeannes vin sec;
501 potiches huile à lampe;
250 caisses raisins MR; 200 demi do;
50 jarres raisins frais; 40 barils olives;
12 do anchoix; 12 do thon;
12 do amandes (Esperanza);
8 sacs contenant 40 milliers noix;
40 barils figues sèches.
CUCULLU, LAPEYRE & Co, 27 Toulouse. 26fev

AVIS—Moi soussigné, crois devoir, dans l'intérêt des malades qui visitent cette ville, et des habitans en général, faire connaître le fait suivant:
Malade depuis trois ans d'une hydrocèle très-volumineuse, j'avais subi plusieurs traitemens de médecins très-distingués de nos villes du Nord, la maladie ne faisait qu'empirer.
J'avais subi plusieurs opérations nommées ponctions, sans plus de succès, et j'avais abandonné l'espoir de guérir, quand un ami me conseilla de voir le Docteur F. Barrelle, rue du Canal, No. 128.
Je me rendis chez le Docteur, qui m'assura d'une prompte guérison, sans l'emploi d'aucune opération chirurgicale.
Je me soumis à son traitement, qui est si facile, que je ne discontinuai pas mes occupations ordinaires, et à ma satisfaction, je fus guéri radicalement le sixième jour.
Je prie le Docteur F. Barrelle d'agréer le témoignage public de ma reconnaissance et mes remerciments.
Nouvelle-Orléans, 23 février 1840.
WILLIAM JOHNSON. 28 fév—

EAU DE SELTERS, vins du Rhin &c. En magasin et reçu par les derniers arrivages; Eau de Selters, fraîche des sources, en paniers de 4 douz.; Vins du Rhin, des meilleurs crus favoris, de $7 à $36 douz; Vins du Rhin mousseux, 1re qualité; Vins de Champagne, de Bourgogne, de Bordeaux, rouges et blancs; Liqueurs suprafines; Rac de vie; vieux Cognac et Champagne &c. &c.
Magasinage pour toutes sortes de marchandises.
Toute espèce de marchandises, denrées, produits et propriétés achetées et vendues par commission.
WM. BERGER, 19, St. Louis. 4 mars—3 f

A VENDRE chez les Soussignés:
Vin de Chambertin,
do Clos de Vougeot,
do Bordeaux, en barriques et demi barriques, et en caisses de toutes qualités.
do de Marseilles,
do de Champagne, 1re qualité,
Cognac Vieux,
Absinthe de Bordeaux, supérieur,
[illegible] Suisse de diverses marques.
Eau de la Ferté-Mère,
Whiskey,
[illegible]
[illegible]
Fromage de Gruyère, [illegible]
[illegible]
SCHOFFER & Co, 21, Toulouse. 4 mars

AVIS.
LES soussignés ont aujourd'hui formé [illegible] pour [illegible] la raison de [illegible]
[illegible]
GEO. E. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. PERRET.
Devant No. 21, Conti.

LE [illegible], à midi, à l'Arcade Banks, dans la [illegible] sera vendu sous la direction de P. A. [illegible] syndics des faillites de P. A. Champomier et de Champomier & Giraud, en vertu [illegible] de l'Honorable Cour de Paroisse, en date du 20 décembre 1839:

Les propriétés suivantes, abandonnées par les dits P. A. Champomier, P. A. Giraud et Champomier & Giraud, pour le bénéfice de leurs créanciers, savoir:

1o. Un Lot de Terre avec toutes les bâtisses et améliorations [illegible]
[illegible]

Conditions de la vente—L'acheteur se chargera du payement d'une somme de $6,000 qui sera due le 20 juillet 1840 avec les intérêts de la dite somme, au taux de 7 1/2 pour cent par an, payable par trimestre à partir du 3 avril 1839. Il devra en outre se charger du payement d'un billet souscrit par les dits Champomier et Giraud à l'ordre de S. Blossom, exécuteur dotatif de la succession de E. Meux, pour la somme de $11,000, par le dit billet ayant été fourni pour l'intérêt [illegible] au 3 avril 1839.

La balance du prix de la vente à un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic avec hypothèque jusqu'à parfait payement. Et dans le cas de non payement à leur échéance, ils porteront intérêt à raison de dix pour cent par an jusqu'à leur payement, comme clause pénale.

L'acheteur prendra l'obligation de bâtir sur le dit lot une maison et bâtisses qui devra être assurée pour la somme de $8,000, et la police d'assurance devra être transférée aux héritiers de feu E. Meux, cette obligation devait être remplie par les présents vendeurs au 24 juillet 1839 avant cette époque, pour assurer plus efficacement le payement des dits $6,000 sur la propriété présentement décrite.

2o. Le Bail à loyer d'un Lot de Terre situé dans le faubourg Ste. Marie sur le côté Ouest de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Notre Dame et Julia, et ayant, mesure américaine, 52 pieds 8 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 170 pieds en [illegible]

Ensemble avec la maison en briques, à deux étages, couverte en ardoises, bâtie sur toute la surface du dit lot, et toutes les autres appartenances qui en font partie. Le dit bail est pour dix ans et 6 mois à partir du 1er. juin prochain. Le tout est maintenant loué à Messrs. Adams et Hartwell à raison de $3,000 par ans pour trois ans; à partir du 7 décembre 1839, et sous loué par eux à $3,800.

Conditions de la vente—L'acquéreur se chargera du payement d'une rente annuelle du terrain de $600, de la manière stipulée dans l'acte de transport de bail par Tourné & Beckwith à Champomier & Giraud, passé pardevant Théodore Seghers, notaire public, sous la date du 17 janvier 1837. (La dite rente du terrain est due et commence depuis le 1er. mai 1839.)

La somme de $674 34, avec intérêt légal à partir du 26 janvier 1839:

La somme de $2,600, avec frais de protêt et intérêt légal à partir du 15 octobre 1839:

Et la somme de $4,000, avec frais de protêt et intérêt légal à partir du 31 octobre 1839, payables comptant.

La balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait payement et intérêt à raison de dix pour cent par an, comme clause finale, en cas de non payement.

3o. 21 Lots de Terre avec toutes les améliorations qui en font partie, situés dans la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson, et désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26, dans l'îlet H, sur le plan dressé par Louis Bringier, voyer général, portant la date du 10 décembre 1835, et déposé dans l'étude de C. De Armas, notaire public.

Le Lot No. 1 mesurant 80 pieds de face à la rue De Armas, sur 150 pieds de profondeur et face à la rue Adams.

Les Lots Nos. 2, 3, 4 et 5, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue De Armas, sur 150 pieds de profondeur.

Les Lots Nos. 11, 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Burdel, sur 150 pieds de profondeur.

Le lot no. 14 mesure 80 pieds de face à la rue McCarty, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Burdel.

Les lots nos. 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue McCarty, sur 100 pieds de profondeur.

Le lot no. 23 forme l'encoignure des rues McCarty et Adams et mesure 30 pieds de face à la rue McCarty sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Adams.

Les lots nos. 24, 25 et 26 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Adams, sur 150 pieds de profondeur. Le tout mesure américaine.

Conditions de la vente: 1, 2 et 3 ans de crédit en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait payement et intérêt à raison de dix pour cent par an, comme clause pénale, en cas de non payement à leur échéance.

4o. La moitié indivise de 5 LOTS de terre, ensemble avec les améliorations qui sont dessus, situés dans la dite ville de Carrollton, paroisse de Jefferson, et désignés par les nos. 6, 7, 8, 9 et 10 de l'îlet H, sur le plan ci-dessus mentionné, dressé par Louis Bringier, voyer général et déposé dans l'étude de C. De Armas notaire public.

Les lots nos. 6, 7, 8 et 9 mesurent chacun 60 pieds de face à la rue De Armas, sur 150 pieds de profondeur.

Et le no. 10, contigu au no. 9, mesure 30 pieds de face à la rue de Armas, sur 150 pieds de profondeur et face à la rue Burdel—Le tout mesure américaine.

Conditions de la vente: 1, 2 et 3 ans de crédit en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait payement et intérêt à raison de dix pour cent par an, comme clause pénale, en cas de non payement à leur échéance.

5o. La moitié indivise d'un îlet de terre, situé dans le faubourg Delassize, et désigné par le no. 19, sur le plan dudit faubourg, dressé par B. Buisson, voyer, portant la date du 26 avril 1836 et déposé dans l'étude de F. Grima, not. public.

Le dit îlet de terre est compris entre les rues Plesant, Harmonie, Prytanée et Plaquemine; il est composé de 26 lots désignés par les numéros de 1 à 26, et mesure dans son ensemble 430 pieds 6 pouces sur la rue Harmonie, 430 pieds 6 pouces sur la rue Plesant, 240 pieds sur la rue Plaquemine et 240 pieds sur la rue Prytanée. Le tout mesure anglaise; ensemble avec les appartenant du dit.

Conditions de la vente:
La somme de $700 avec frais de protêt et intérêts de 10 pour cent par an depuis le 12 mai 1839, payable comptant, et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement et intérêt à raison de 10 pour cent par an, en cas de non payement à leur échéance, comme clause pénale.

6o. Un îlet de Terre, avec toutes les améliorations qui sont dessus, situé dans la ville de Greenville et désigné par le no. 27 sur le plan de la dite ville, dressé par B. Buisson, voyer de la paroisse de Jefferson, date du 15 avril 1836, et déposé dans l'étude de W. Y. Lewis, notaire public.

Cet îlet est composé de 20 lots numérotés de 1 à 20, et mesure dans son ensemble 300 pieds sur la rue Broadway, 300 pieds sur la rue Chesnut, 240 pieds sur la rue Oliver et la même dimension sur la rue Wall—Le tout mesure anglaise.

Conditions de la vente:
1, 2 et 3 ans de crédit en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait payement et intérêt à raison de 10 pour cent par an, jusqu'à leur payement en cas de non payement à leur échéance comme clause pénale.

7o. Un autre îlet de terre, avec toutes les améliorations qui sont dessus, situé dans la dite ville de Greenville, désigné par le no. 28 sur le plan ci-dessus mentionné et est composé de 20 lots numérotés de 1 à 20, et mesure, dans son ensemble, 300 pieds sur la rue Broadway, la même dimension sur la rue Chesnut, 240 pieds sur la rue Ferdinand et la même façade sur la rue Olivar. Le tout mesure anglaise.

Conditions de la vente—1, 2 et 3 ans de crédit en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, et intérêt à raison de 10 pour cent par an jusqu'à leur parfait paiement, en cas de non-paiement à leur échéance, comme clause pénale.

8. Un autre îlet de terre, avec toutes les améliorations qui sont dessus, situé dans ladite ville de Greenville, et désigné par le no. 31 sur le plan de ladite ville dressé par B. Buisson, voyer et déposé dans l'étude de W. Y. Lewis, notaire public.

Cet îlet est composé de 20 lots numérotés de 1 à 20, et mesure dans son ensemble, 300 pieds sur la rue Chesnut, la même façade sur la rue Walnut, 240 pieds sur la rue Ferdinand et la même dimension sur la rue Oliver,—le tout mesure anglaise.

Conditions de la vente—1, 2 et 3 ans de crédit en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement et intérêt à raison de 10 pour cent par an jusqu'à leur parfait paiement, en cas de non-paiement à leur échéance, comme clause pénale.

9o. Un autre îlet de Terre situé dans la ville de Greenville, composé de 20 lots et désigné par le no. 27 sur le plan de ladite ville, dressé par B. Buisson, voyer et déposé dans l'étude de W. Y. Lewis, notaire public. Cet îlet mesure, dans son ensemble, 300 pieds de face à la rue Broadway, la même façade sur la rue Chesnut, 240 pieds sur la rue Elizabeth et la même dimension sur la rue Ferdinand. Le tout mesure anglaise; ensemble avec les améliorations qui font partie dudit îlet.

Conditions de la vente—1, 2 et 3 ans de crédit, en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement et intérêt à raison de 10 pour cent par an, jusqu'à leur paiement en cas de non-paiement à leur échéance, comme clause pénale.

10. Un autre îlet de Terre situé à Greenville, contenant 20 lots, et désigné par le no. 26 sur le plan de ladite ville dressé par B. Buisson, voyer, et déposé dans l'étude de W. Y. Lewis, notaire public.

Cet îlet de terre mesure, dans son ensemble, 300 pieds sur la rue Pine, la même façade sur la rue Broadway, 240 pieds sur la rue Elizabeth et la même dimension sur la rue Ferdinand. Le tout mesure anglaise.

Conditions de la vente—1, 2 et 3 ans de crédit en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement et intérêt à raison de 10 pour cent par an jusqu'à leur paiement, en cas de non-paiement à leur échéance, comme clause pénale.

11o. Un îlet de Terre situé dans la ville de Bath et désigné par le no. 15 sur le plan original de la dite ville, dressé par Louis Bringier, voyer général, portant la date du 13 décembre 1836, et déposé dans l'étude de J. B. Marks, notaire public.

Cet îlet est composé de 16 lots numérotés de 1 à 16 inclusivement, et mesure en tout:
240 pieds sur la rue Diana;
240 pieds sur la rue Flora;
240 pieds sur la rue Seconde;
240 pieds sur la rue Troisième: le tout mesure anglaise.

Conditions de la vente—1, 2 et 3 ans de crédit, en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait payement et intérêt à raison de 10 pour cent par an jusqu'à leur payement, en cas de non payement à leur échéance comme clause pénale.

12o. Un autre îlet de Terre situé dans la dite ville de Bath, paroisse de Jefferson, et désigné par le No. 24 sur le plan de ladite ville, dressé par L. Bringier et déposé dans l'étude de J. B. Marks, notaire public.

Cet îlet est composé de 74 lots numérotés de 1 à 74 inclusivement et ayant les dimensions suivantes, savoir:

Les lots Nos. 1, 2 et 3, chacun 30 pieds de face sur l'Avenue de Bath, sur 116 pieds de profondeur.

Le lot No. 4 forme l'encoignure de l'Avenue de Bath et de la rue Quatrième, et mesure 30 pieds de face sur la dite Avenue et 116 pieds de profondeur et face à la rue Quatrième.

Les lots numérotés de 5 à 36 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Quatrième, sur 120 pieds de profondeur.

Le lot No. 37 a 30 pieds de face à la rue Quatrième, sur 120 pieds de profondeur, et est contigu à la propriété ci-devant appartenant à L'Esprit.

Le lot No. 38 mesure 30 pieds de face à la rue Cinquième, sur 120 pieds de profondeur, et est borné par un côté à la propriété ci-devant appartenant à L'Esprit.

Les lots numérotés de 39 à 70 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Cinquième, sur 120 pieds de profondeur.

Le lot No. 71 forme l'encoignure de l'Avenue de Bath et de la rue Cinquième, et mesure 30 pieds de face à la dite Avenue, sur 116 pieds de profondeur et face à la rue Cinquième.

Les lots Nos. 72, 73 et 74 mesurent chacun 30 pieds de face à l'Avenue de Bath, sur 116 pieds de profondeur. Le tout mesure américaine.

Conditions de la vente—1, 2 et 3 ans de crédit, en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement et intérêt à raison de 10 pour cent par an jusqu'à leur payement, en cas de non payement à leur échéance comme clause pénale.

13o. Quatre certains morceaux de Terre, avec toutes les améliorations qui sont dessus, situés dans la ville de Bath, paroisse de Jefferson, désignés par la lettre B. sur un plan de la dite ville, dressé par L. Bringier, voyer, portant la date du 12 avril 1836, et déposé dans l'étude de J. B. Marks, notaire public.

Le premier des dits morceaux de terre est situé sur le côté méridional de la route de la Métairie, et est borné au Nord par la dite route de la Métairie, à l'Ouest par un côté un morceau de terre marqué A, sur le dit plan, au Sud par une communication [illegible] de largeur, et à l'Est par un morceau de terre marqué C sur le dit plan.

Ce morceau de terre mesure sur la ligne occidentale [illegible]; sur la ligne orientale qui est parallèle à la dite ligne occidentale [illegible] pieds 2 pouces et 7 lignes aux angles droits formés par les dites lignes orientale et occidentale.

Le second de ces morceaux de terre est situé sur le côté septentrional de la dite route de la Métairie, et est borné au Sud par la dite route, au Nord par la rue du Canal, à l'Ouest par un morceau de terre marqué A, et à l'Est par un morceau de terre marqué C sur le dit plan.

Ce morceau de terre mesure sur la ligne occidentale [illegible]
[illegible]

(Suite.) [illegible], comme étant conservé au plan original exécuté [illegible] bureaux, lequel est déposé dans l'étude de J. B. Marks, notaire public.

Conditions de la vente—1, 2 et 3 ans de crédit en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement et intérêt à raison de [illegible] pour cent par an, jusqu'à leur payement, en cas de non-payement à leur échéance, comme clause pénale.

14. Un Lot de Terre, avec toutes les améliorations qui sont dessus, situé dans le nouveau faubourg Marigny, et désigné par le no. 2 sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, le 3 avril 1835, et déposé dans l'étude de L. T. Caire, notaire public.

Le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue White, 140 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du no. 3, et 140 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du no. 1 [illegible]. Le tout mesure française.

Conditions de la vente—1, 2 et 3 ans de crédit en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, et intérêt à raison de 10 pour cent par an jusqu'à leur paiement, en cas de non-paiement à leur échéance, comme clause pénale.

15. Quatre Lots de Terre situés dans l'îlet compris entre les rues Clouise, Poydras, Carondelet et Perdido et désignés par les nos 18, 19, 20 et 21, sur un plan dressé par Hugh Grant, ingénieur civil, et déposé dans l'étude de J. B. Marks, notaire public.

Le lot no. 18 forme l'encoignure des rues Carondelet et Perdido, et mesure 26 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la première desdites rues, sur 110 pieds de profondeur. Le tout mesure américaine.

Le lot no. 19, contigu au no. 18, mesure 25 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot no. 20, contigu au no. 19, mesure 25 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Carondelet, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles—mesure américaine.

Le lot no. 21, contigu au no. 20, mesure 25 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles—mesure américaine.

Conditions de la vente—1, 2 et 3 ans de crédit en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, et intérêt à raison de 10 pour cent par an jusqu'à ce qu'ils soient payés, en cas de non-paiement à leur échéance, comme clause pénale.

16. Un certain morceau de terre situé dans le comté de Yazoo, Etat de Mississipi, contenant environ 330 71/100 d'âcres, formant la moitié orientale du quart Sud-Est de la section no. 7; la moitié orientale du quart Nord-Est de la section 18; et no. 4 de la section 17; le tout étant dans le bourgade (township) 12; rangée 2 Ouest; et une section de terre contenant 160 [illegible] d'âcres, située dans le comté de Yazoo, dans la bourgade (township) 12, rangée no. 3 Ouest.

Conditions de la vente—1, 2 et 3 ans de crédit en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, et intérêt à raison de 10 pour cent par an jusqu'à ce qu'ils soient payés, en cas de non-paiement à leur échéance, comme clause pénale.

Les actes de vente pardevant F. Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession de tous les lots et terres ci-dessus mentionnés. 27fev

PAR P. E. TRICOU.
Vente de Syndic.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Premier District judiciaire, il sera vendu Mardi 24 mars prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les propriétés suivantes, abandonnées par les sieurs J. & Léon Gilbert à leurs créanciers:

1o Un lot de terre situé dans l'îlet compris par les rues entre Dumaine, Dauphine, Bourgogne et St-Philippe, mesurant au pied français, 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur 60 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Madame Dupuy, et de l'autre par celle de Mme Vve Porée, avec les bâtisses consistant en une maison de maître en briques à deux étages, avec cuisine et dépendances, le tout neuf et en bon état. Cette maison reçoit l'eau de la compagnie du Water Works.

2o Un lot de terre situé rue Toulouse, entre les rues Bourbon et Dauphine, ayant 30 pieds 1/2 pouce à peu près de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de 150 pieds, mesure française, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une maison de maître en briques à deux étages et magasin en bas, cuisine à étage avec chambres à domestiques, remise et dépendances, une arrière cour, le tout neuf et en bon état. Ladite propriété reçoit aussi l'eau de la compagnie du Water Works.

3o Les 3/4 indivis de 46 terrains situés au faubourg Washington, à l'endroit connu sous le nom de bourg Clouet, et désignés sur le plan fait par Louis J. Pilié, député voyer de la ville, en date du 17 mai 1833, déposé à l'étude de Carlile Pollock, notaire public, et dont une copie sera exposée quelques jours avant la vente.

Les lots No. 2 et 3 dans l'îlet No. 2, ont chacun 37 pieds 3 pouces sur la rue des Grands-Hommes, entre les rues Désirée et Piété, sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces 3 lignes, mesure américaine.

Les lots Nos. 4 et 5 dans l'îlet No. 2 ont chacun 37 pieds de face à la rue de Craps, sur une profondeur de 140 pieds 10 pouces 3 lignes.

Le lot No. 6 dans l'îlet No. 2, mesurant 31 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue de la Piété, sur une profondeur de 120 pieds et faisant face à la rue de Craps dont il fait encoignure.

Les lots No. 7, 8, 9, 10 et 11 dans l'îlet No. 2, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue de la Piété, entre Craps et Grands-Hommes, sur une profondeur de 120 pieds.

Les lots No. 6, 7, 8 et 9 dans l'îlet No. 7, ont chacun 32 pieds 8 pouces de face à la rue Piété, entre la Promenade des Bons-Enfants et la rue d'Amour, sur une profondeur de 110 pieds.

Les lots No. 18, 19, 20, 21, 22 et 23 dans l'îlet No. 7, mesurant chacun 32 pieds 9 pouces, face à la rue Louisa, entre la Promenade des Bons-Enfants et la rue d'Amour, sur une profondeur de 110 pieds, excepté le lot No. 10, qui a un pouce de moins de face.

Les lots Nos. 2 et 3, dans l'îlet No. 8, mesurant chacun 29 pieds de face à la rue d'Amour, sur une profondeur de 100 pieds, formant 30 pieds 10 pouces 1 1/2 ligne dans la profondeur.

Les lots No. 4 et 5 dans l'îlet No. 8, mesurant chacun 29 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la Promenade des Bons-Enfants, sur une profondeur de 100 pieds 2 pouces.

Les lots No. 6 et 7 dans l'îlet No. 8, mesurant chacun 32 pieds 5 pouces, face à la rue Promenade des Bons-Enfans, sur une profondeur de 120 pieds entre les rues Désirée et Piété: le No. 6 a un pouce de moins.

Les lots No 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 dans l'îlet No 9 mesurant chacun 32 pieds 6 pouces, face à la rue de la Piété, entre la Promenade des Bons-Enfans et la rue d'Amour, sur une profondeur de 120 pieds, excepté le No. 10 qui a un pouce de moins.

Les lots No. 2, 3 et 4 dans l'îlet No. 5, mesurant chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue de Craps, entre Louisa et Clouet, sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces 3 lignes.

Les lots No. 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 dans l'îlet No. 5, mesurant chacun 32 pieds, face à la rue Louisa, entre Craps et d'Amour, sur une profondeur de 120 pieds, excepté le No. 13 qui n'a que 31 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Louisa.

Les lots No. 14, 15 et 16 dans l'îlet No. 5, mesurant chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue d'Amour, sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces 3 lignes. Le tout mesure américaine.

4o. Un lot de terre de l'autre bord du fleuve vis-à-vis la ville de la Nouvelle-Orléans, situé dans la ville de Mac Donough, et composé d'après le plan des deux îlet No. 1 et 2:

Ilet No. 1, mesurant 190 pieds de face au chemin public plus ou moins, mesure française, sur 250 pieds de face à la rue Church, 110 pieds, rue Delaronde et 186 pieds sur la ligne qui le sépare de la propriété de Mme Duvergé.

Ilet No. 2 mesure 260 pieds de face à la rue Church sur une profondeur irrégulière, le tout mesure française, ledit îlet se compose des lots No. 1 à 8 inclusivement, d'après le plan déposé ci-dessus à la Bourse.

5o. Une terre aux Avoyelles, dont la description sera annoncée quelques jours avant la vente.

6o. 5 Actions du Merchant's Exchange sur lesquelles $375 ont payées.

7o. 5 Actions du Rail Road du golfe du Mexique, sur lesquelles $5 par action ont payées.

8o. JEFFREY, nègre, âgé de 26 ans, bon [illegible] et bucheur.

9o. LOUIS, " " " 35 ans, bon nègre de magasin et sachant tout faire.

10o. LUCY, négresse, âgée de 25 ans, blanchisseuse et repasseuse, avec son enfant de 2 ans.

11o. LELIA, négresse, âgée de 45 ans, bonne marchande et cuisinière.

12o. AIMEE, négresse, âgée de 50 ans, domestique de maison.

13o. CUPIDON, nègre, âgé de 70 ans, bon sujet.

CONDITIONS—Un cinquième comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets tirés et endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. En cas de non paiement les billets porteront un intérêt de 10 pour cent l'an du jour de l'échéance jusqu'à parfait paiement, sans pour cela que cette clause donne droit de retarder les paiemens.

Les actes de vente seront passés pardevant Théo. Seghers, notaire, aux frais des acquéreurs ainsi que la mise en possession. 22 fev—2 mars, 9, 16 et 24 m.

PAR L. A. GARIDEL.
Faillite de Raoul Adam.

MERCREDI, 18 mars 1840 et jours suivans, il sera vendu à 10 heures du matin, au magasin "La Belle Créole" encoignure des rues Toulouse et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 5 mars 1840 et à la requête de M. F. Perret, syndic des créanciers de Raoul Adam:

1. Le fonds du magasin du failli, consistant en marchandises sèches, articles de modes et de fantaisie, &c.

2. Le Bail à loyer dudit magasin "La Belle Créole" ayant 9 mois à courir, à partir du 1er avril prochain, le loyer payable tous les mois. Conditions—comptant. 2mars—6f,7,12,16,17,18

PAR VINCENT, VIGNIE & DE FERIET.
Succession de Pierre Félix Gouye.

IL sera vendu le 21 mars prochain, à 10 heures du matin, au magasin d'encan, rue de Chartres, No. 112; en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 9 mars 1840, à la requête de W. Prehn, syndic.

Un assortiment de marchandises, consistant principalement en coton écru, toile d'Irlande, soiries, mousselines unies et brochées, indienne française, ombrelles, cols brodés, schals, pelerines, robes de chambre, devants de gilets mousseline laine, bobinet, chapeaux de paille et hardes du défunt. Conditions—Comptant. 11m—8

PAR L. A. GARIDEL.
Antoine Edmond Bachemin vs. ses créanciers.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 14 février 1840, et sous la direction de Mr. J. F. E. Livaudais, syndic des créanciers de A. E. Bachemin, il sera vendu le mardi, 17 mars courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Toulouse, No. 60, les effets mobiliers abandonnés par le failli à ses créanciers, savoir:

1 Lit à colonnes, une paire tables, un sopha, un lit de repos, un side-board, un garde feu, chenets, etc., une paire chandeliers, deux gravures.

Conditions: Comptant. 5 m—4 f le 5, 12, 16, 17m

PAR L. A. GARIDEL.
Antoine Edmond Bachemin, vs. ses créanciers.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 14 février 1840, et sous la direction de Mr. J. F. E. Livaudais, syndic des créanciers de A. E. Bachemin; il sera vendu le lundi 6 d'avril prochain, à midi, dans la salle du bains de la Bourse St. Louis, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, les propriétés et esclaves abandonnés par le failli à ses créanciers. Savoir:

1o. Un lot de terre situé au faubourg Montreuil, à l'encoignure des rues Désirée et Clara ou des Grands-Hommes, ayant mesure américaine 60 pieds de face à la rue Désirée, sur 60 pieds de profondeur et face à la rue Clara ou des Grands-Hommes; ensemble la maison et dépendances s'y trouvant sur le dit lot.

2o. Un lot de terre au faubourg Montreuil, désigné par le No. 25, sur le plan du dit faubourg, dressé par Joseph Pilié, le 16 juin 1831, et déposé en l'étude de Octave de Armas, notaire public; mesurant mesure américaine 60 pieds de face à la rue Elmire, sur 120 pieds de profondeur; il existe sur le lot une maison de maître, couverte en bardeaux, composée de 4 pièces, dans deux [illegible], une cuisine de 2 pièces [illegible] le tout [illegible]
[illegible]

3o. [illegible]	47 ans.	
4o. [illegible]	do 17	" blanchisseuse,
5o. [illegible]	do 17	"
6o. [illegible]	do 16	"
7o. [illegible]	do 36	" cocher.

Conditions: comptant.
Les actes de vente seront passés par F. Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs.
[illegible] 16, 26 et 3, 4, 6 avril.

AVIS—Détenu à la geôle de St. Jean Baptiste, le mulâtre nommé GEORGES, disant appartenir à M. Drawman, propriétaire d'une fonderie à la Nouvelle Orléans. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.

AUSSI—Une négresse nommée MARTHA, disant appartenir à M. Edmond Moore du bayou Lafourche. Le propriétaire est prié de la retirer en se conformant à la loi.

Paroisse St. Jean Baptiste 10 mars 1840.
A. LUMINAIS, shérif. 13 m—4

$10 DE RECOMPENSE—S'est évadé de chez le soussigné le 7 courant, le jeune nègre BOB, âgé d'environ 27 ans, taille de 5 pieds 7 à 8 pouces, parlant l'anglais et le français. Bob a une cicatrice sur la joue droite, et une voix très rauque; il a été autrefois employé au moulin à scie de Walsh. La récompense susdite sera donnée à toute personne qui le logera dans une des geôles ou qui le ramènera à mon logement, encoignure des rues du Cirque et Julia. [illegible]
CHARLES MEYER. 13mars

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE—Seront données à quiconque ramènera la mulâtresse LOUISA dite QUIQUITTE, chez le soussigné. Elle s'est absentée il y a quatre jours, elle est connue pour avoir appartenu à MM. Guinebeau et Pre. Arnaud, de la Jamaïque. Elle est âgée d'environ 22 ans, taille moyenne, très forte, elle est créole de la Mobile et habite la Nouvelle-Orléans depuis l'âge de 4 ans [illegible]
[illegible]

75 PIASTRES DE RECOMPENSE.
PARTIES marrons, mardi soir, le 4 mars, de chez le soussigné, une mulâtresse nommée POLLY, âgée de [illegible], taille de cinq pieds, parlant l'anglais et un peu le français, ayant une raie noire à la figure [illegible]
[illegible]
MONTAIGNE [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. LEVY.
Terrains de valeur à vendre à l'encan.

IL sera vendu samedi, 21 mars, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins:

QUATRE TERRAINS situés dans la rue du Camp, entre les rues Poyferré et Duplantier, conformément au plan dressé par L. Bringier et déposé à l'office de D. L. McCay, notaire public, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue du Camp sur 190 pieds de profondeur, mesure anglaise.

Conditions—L'acquéreur devra assumer le paiement de 7 billets de $330 chacun, sur chaque terrain, avec 6 pour cent d'intérêt depuis le 10 mai 1836, et aussi de $1790 dues sur le terrain No. 35, $1350 dues sur le terrain No. 36; $1995 dues sur le No. 37, et $1300 dues sur le No. 38 et payables le 15 mai 1840, la balance à 12, 15 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant Mr. D. L. McCay, notaire public, aux frais des acquéreurs.
11 mars—12, 13, 14, 16, 21.

Succession Honoré Faure.
PAR V. DIJOLA.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 10 février dernier et sous l'inspection de l'administrateur de ladite succession,

Il sera vendu le mardi 31 du mois de mars, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à midi:

Un terrain situé au faubourg Marigny, rue Craps, entre les rues Bagatelle et St. Antoine, mesurant 30 pieds de face à la rue Craps, sur 120 pieds de profondeur en lignes parallèles; sur lequel terrain se trouvent construits deux maisons dont l'une en bois de charpente, briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux et divisée en deux chambres, et l'autre en bardeaux et divisée en 2 chambres, une galerie fermée, en 3 pièces.

Une négresse créole du pays, nommée Rosalie, âgée d'environ 30 ans.

Conditions:—Pour les maisons, un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois. Pour l'esclave, 1/3 comptant, la balance à 6 et 12 mois, le tout en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur qui se réserve le droit de refuser les endossements sans expliquer les causes de ce refus.

Les actes de vente pardevant M. T. Tureau, not. pub. aux frais des acquéreurs. 2 mars

VENTE DE SYNDIC.
Wm Gallagher contre ses créanciers et les créanciers de J. et W. Gallagher.
PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu mercredi, 25 mars, à midi à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans,

Un lot de terre situé dans le faubourg Ste. Marie, dans la rue St. Pierre, entre les rues Perdido et Gravier, mesurant soixante et quinze pieds de face à la rue St Pierre, sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française; ledit lot est borné d'un côté par la propriété de M. Huet, et de l'autre par celle de P. O. Sorté, ensemble avec les améliorations et les bâtisses qui en font partie, les dépendances et appartenances, les droits et priviléges qui y sont attachés.

Conditions: Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant H. B. Cenas notaire public, aux frais de l'acquéreur. 17 fev

SUCCESSION CHALENETTO DUVAL.
PAR A. D. DORIOCOURT

VENDREDI, le 20 mars 1840, à la Salle des Bains de la Bourse St. Louis, à la requête des héritiers tous majeurs de la défunte Chalenetto Duval, il sera vendu sans réserve pour effectuer un partage entre les héritiers, les propriétés et esclaves qui suivent, dépendantes de la dite succession:

1o PHILIS, bon sujet propre à tout, négresse âgée d'environ 28 ans.

2o LETTY, négresse âgée d'environ 26 ans, et son enfant Charlotte mulâtresse de 3 ans.

3o Un lot de terre au faubourg Marigny, encoignure Bons Enfants et Esplanade, mesurant 127 pieds 10 pouces face à la rue Esplanade, 44 pieds 6 pouces de face à la rue des Bons Enfants, 51 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété Mager, 127 pieds 10 pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété de [illegible] h. l. avec bâtisses et dépendances qui y existent.

4o 1/3 Indivis de 4 terrains au faubourg Lacourse, îlet 76, encoignure Uranie et Prytanée, ayant 120 pieds de face sur la rue Uranie, sur 240 pieds de profondeur et face à la rue Prytanée.

Conditions—pour les esclaves—1/10 comptant et la balance à 6 et 12 mois, pour les biens fonds 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente chez F. Lacoste, aux frais des acquéreurs. 5 mar—6,9,15 et 20

PAR DUTILLET & GUINAULT.
Succession de Victor Amedée Michot.

IL sera vendu, le vendredi, 10 avril 1840, à midi précis à la Bourse de la Cité (Salle des Bains) rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 4 février 1840, et pour le compte de la succession de feu Victor Amedée Michot.

GABRIEL, âgé d'environ 30 à 40 ans, un peu adonné au vin.

ANNY, mulâtresse, âgée d'environ 35 ans, un peu blanchisseuse et cuisinière.

CAROLINE, mulâtresse, âgée d'environ 17 ans, domestique de maison.

La moitié indivise d'un lot de terre, situé en cette ville, rue du Quartier, entre les rues Royale et Bourbon, ayant mesure française: 40 pieds de face à la rue du Quartier, sur 60 pieds de profondeur, entre deux lignes parallèles, borné d'un côté par la propriété maintenant ou ci-devant de M. Louis Moreau et de l'autre côté par celle appartenant maintenant ou ci-devant à M. Brooks et ses cohéritiers, en la profondeur par M. Dubreuil; ensemble les améliorations qui y sont, et les droits et dépendances.

Conditions: pour les esclaves 1/3 comptant et la balance à 6 et 12 mois.

Pour la propriété foncière 1/3 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit; le tout en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire et portant hypothèque jusqu'à parfait payement.

Les actes de vente se passeront par devant Felix Percy, not. pub. 9 mars—9-10-20-6 et 10.

PAR M. BARNETT Snr.
Vente de Syndic.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Commerce dans et pour la paroisse de la Nlle-Orléans, en date du 7 mars 1840 et sous la direction de M. P. S. Lindner, syndic des créanciers de Lewis Kohernot & Co, il sera vendu le mardi, 14 avril prochain, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, les propriétés ci-dessous abandonnées par le dit Lewis Kohernot à ses créanciers:

1o. La moitié d'un certain îlet de terre, situé dans le faubourg Livaudais, paroisse Jefferson, dans cet Etat, désigné sur le plan original du dit faubourg par le numéro cent cinquante [150], compris entre les rues Baldine, Septième, Prytanée et St. David, le dit îlet désigné sur un plan figuratif par la lettre B, un plan figuratif annexé à un acte de partage entre le dit Kohernot et Compagnie et la veuve Hurst passé devant E. Barnett, not. pub. le 23 octobre 1839, et mesure 300 pieds de face sur la rue Septième, la même dimension sur la ligne qui le sépare de l'autre moitié du dit marquée A sur le plan figuratif sur moins ou plus, et 125 pieds sur chacune des dites rues St. Patrick et St. David, ensemble avec tous les droits, priviléges, servitudes et avantages qui y sont attachés.

2o. La moitié d'un certain îlet de terre, situé dans le faubourg Livaudais, paroisse de Jefferson, dans cet Etat, désigné par le numéro cent quarante deux sur un plan dressé par John Schereber, ingénieur, le 6 avril 1836, et annexé à un acte passé devant Y. Lewis, not. pub. Le dit demi îlet ayant 300 pieds de face à la rue quatrième, sur 300 pieds de profondeur et face à chacune des dites rues St. Andrew et St. David, il forme encoignure, et contient 10 lots, ensemble avec tout ce qui en fait partie. Lequel îlet a été vendu au dit Kohernot par E. Barnett, le 20 novembre 1838.

3o. Un certain morceau ou portion de terre situé dans le faubourg Livaudais, paroisse de Jefferson, dans cet Etat, composé de 11 lots numérotés de 1 à 11, inclusivement, et compris dans l'îlet formé par les rues St. Patrick, Saint Denis, Sixième et Septième, sur un plan dressé par Louis Surgi, voyer, le 26 mars 1836, le dit morceau de terre ayant 165 pieds de face à la rue St. Patrick, 165 pieds de face à la rue Sixième, la même dimension sur la rue Septième et 60 pieds sur la ligne de derrière ouvrant de la rue 6me à la rue 7me.

4o. Six Lots de Terre situés sur le derrière du faubourg Lafayette, paroisse de Jefferson, en cet Etat, désignés par les nos. 2, 3, 4, 5, 6 et 7, de l'îlet no. 14, sur un plan particulier dressé par M. L. Surgi, le 3 janvier 1836, et déposé dans l'étude de L. T. Caire, notaire public. Les dits lots sont contigus et mesurent chacun 31 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Joséphine, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; ensemble avec les droits, servitudes, priviléges et avantages qui y sont attachés. Le tout mesure américaine.

5o. Un certain morceau de terre situé dans le nouveau faubourg Marigny, dans l'îlet no. 44, compris entre les rues des Champs Elysées, du Genie, des Français et Célestine, et ayant, mesure française 100 pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur 126 pieds de profondeur et face à chacune des rues du Génie et Célestine, ensemble avec les bâtisses qui sont dessus, consistant en deux maisons d'habitation, bâties en briques entre poteaux, cuisines et écuries.

6o. 190 actions du capital de la Banque des Citoyens.

Conditions: 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actions de la banque payable comptant.

Les actes de vente pardevant E. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs.
9 mars—6f—9, 16, 23, 30 mars, 6 avril, 14.

CONSULTATIONS MEDICALES, RUE DU CANAL, No. 128.

LE DOCTEUR BARRELLE, de la faculté de New York membre des sociétés médicales de N. York et de la Nlle Orléans, membre correspondant de la société médicale de Toulouse, etc.

Donnera des consultations à son domicile sur toutes les maladies et plus particulièrement sur les maladies chroniques de la poitrine et de l'estomac, les affections dartreuses, scrofuleuses et cancéreuses, la goutte, les rhumatismes etc. Il traite les maladies secrètes par une nouvelle méthode sûre, prompte et facile.

Les personnes qui désireront consulter le Docteur par correspondance n'auront qu'à détailler les symptômes de leurs maladies, et le temps qu'ils en sont attaqués, etc. ils en recevront une prompte réponse.

Consultations de 9 heures du matin à 8 heures du soir. 28a—

MAGASIN DE GRAINES DE LA LOUISIANE No. 126, rue du Canal, près la rue Dauphine. Les soussignés prennent la liberté d'informer le public qu'ils ont en main un grand assortiment de graines de jardinage de toute description, venant de M. Thorburn à New-York. Aussi, graines de trèfle rouges et blanches, graine d'oiseaux mixte, instrumens aratoires, livres de jardinage et pour la culture de la soie, arbres, et arbustes fruitiers, plantes, morus multicaulis, etc. Ils recommandent aussi la bienfaisance que qu'ils ont reçu un ouvrage pour l'agriculture pour ce climat, adapté à la culture d'un jardin, et ils appellent l'attention des jardiniers et autres à leur assortiment de graines. La qualité supérieure de leurs articles concernera l'approbation de ceux qui en font usage.

FR. PRINGLE.

N. B.—Récemment reçu de New-York un joli assortiment de bulbes de fleurs allemandes, racines et dahlias doubles, aussi, une grande variété de pois et haricots. Les bulbes sont de première qualité. Aussi—Quelques belles fleurs d'oignons. 16—4m

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.—J. C. Gallay, marchand grainier fleuriste et pépiniériste, rue Condé, no. 81, près St. Philippe, Nlle. Orléans, vient de recevoir de Bordeaux par le Taïma, un assortiment de graines de jardinage de la dernière récolte, expédiées par M. A. Pechade, cultivateur et marchand de graines, près de Bordeaux, qui est renommé pour la qualité de ses produits. Le sieur Gallay aura toujours à vendre un assortiment d'arbres fruitiers et plantes d'ornement. 15 j—3m

GRAINES FRAICHES de Jardins fleuristes et potagers, garanties de l'année 1839. Le soussigné vient de recevoir de New-York, par les Shakspeare et le Falmouth, un grand assortiment de graines fraîches pour la saison. Reçu d'Angleterre par le St. Laurens, une belle collection de Camelias, Dalias doubles, Roses mousseuses, Œillets &c.
WM. DINN, 17, Commune. 4 mars

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE de FOURNERET aîné & RIETSCH, pépiniéristes, Paroisse St. Charles, habitation de Mr. Louis Lauranche, ils offrent à vendre un grand assortiment d'Arbres Fruitiers, tels que poiriers, pommiers, pêcher, abricotiers, pruniers, orangers, etc. collection de rosiers variés, arbres et arbustes d'ornement, 35,000 Morus Multicaule. S'adresser chez Ch. S. Schoendoerffer, Pharmacie Mr. Martin, encoignure Vieille-Levée et Hôpital.

CHANGEMENT DE DOMICILE—Mme. BUFFET par suite du malheur qu'elle a éprouvé dans l'incendie de l'hôtel St.-Louis, prévient le public et ses amis en particulier, qu'elle vient de transporter son magasin dans la rue de Chartres, entre Toulouse et St Louis, près l'hôtel d'Orléans et en continuera de tenir tout ce qui concerne la pâtisserie [illegible]
[illegible]